

COMUNIQUE DE PRESSE

Paris le 28 novembre 2024

La délégation Interministérielle à la stratégie nationale pour les Troubles du Neurodéveloppement (TND) et l'Association Nationale des Équipes Contribuant à l'Action Médico-Sociale Précoce (ANECAMSP) lancent une campagne nationale de dépistage des écarts de développement chez les enfants de moins de sept an, à destination des parents.

Avec une prévalence d'un enfant sur six¹, le repérage de l'autisme, des troubles DYS, du trouble déficit de l'attention/hyperactivité (TDAH), et du trouble du développement intellectuel (TDI) est devenu une priorité de santé publique. L'enjeu est la précocité du repérage et la mise en place le plus tôt possible des accompagnements (orthophonie, ergothérapie, psychomotricité, psychologie etc.) qui permettront d'améliorer la trajectoire développementale des enfants et prévenir la survenue de sur-handicaps.

Les professionnels de santé sont en première ligne pour faire du dépistage comme l'explique Charlotte PARMENTIER-LECOQC, ministre chargée des personnes en situation de handicap :

« Nous avons voulu rendre le dépistage plus systématique en intégrant au nouveau carnet de santé des grilles de repérage des écarts de développement de la naissance et jusque 6 ans, tout en instaurant deux examens obligatoires de repérage des TND à 9 mois et 6 ans. »

« Il faut également faire appel à la vigilance des parents, ce sont les premiers témoins du développement de leur enfant. La campagne Agir Tôt vient leur donner des conseils concrets et non culpabilisants, pour mieux accompagner leur enfant. » Etienne POT, délégué interministériel à la stratégie nationale pour les Troubles du Neurodéveloppement (TND)

La campagne, nommée « Agir Tôt », s'inscrit dans la continuité de la première série de films diffusée en 2021. Elle est composée de 8 films d'animation de 30 secondes,

¹ Prévalence des troubles du neurodéveloppement. Document préparatoire à la stratégie nationale pour les troubles du neurodéveloppement 2023-2027. Mars 2023.

chacun illustrant un signe d'alerte simple. Par exemple : Utilisation des 4 membres, jeux de faire semblant ou encore manipulation d'objets avec les deux mains.

Les vidéos invitent les parents à visiter le site dédié « agirtot.fr ». Ils y trouveront des vidéos explicatives sur chaque signe d'alerte et des conseils pour consulter rapidement un professionnel en cas de doute.

Les deux partis pris majeurs pour la réalisation des films restent les mêmes que pour la première vague : sensibiliser mais ne pas angoisser ; être simple et concret pour parler à tous les parents et surtout à ceux dont les niveaux social et économique les écartent des autres dispositifs d'information et de prévention.

A partir du lundi 2 décembre et pour une période de deux semaines les films seront diffusés sur les réseaux sociaux des acteurs du secteur santé, famille, jeunes parents et des médias engagés, mais aussi sur tous les comptes des institutions concernées.

Pour visualiser, télécharger les films et les diffuser sur vos médias :

<https://agir-tot.fr/campagne2024/>

A partir du lundi 2 décembre la campagne sera en ligne pour tous à cette adresse

<https://agir-tot.fr/>

Pour télécharger les livrets de repérage :

<https://www.ameli.fr/content/livret-reperage-petite-enfance>

<https://www.ameli.fr/content/le-livret-de-reperage-des-0-6-ans-tnd>

<https://www.ameli.fr/content/le-livret-de-reperage-des-7-12-ans-tnd>

Contacts presse :

Délégation interministérielle à la stratégie nationale pour les TND

Arnaud Lestang

di-tnd@pm.gouv.fr

Tél : 01 40 56 65 66

Association Nationale des Équipes Contribuant à l'Action Médico-Sociale Précoce

Vincent Lochmann

vincent.lochmann@gmail.com

06 09 95 18 34